



**ACTION SYNDICALE LIBRE / OFPRA**

## **Communiqué de presse**

### **Les agent·e·s de l'Ofpra en grève le mardi 13 octobre 2026 !**

Les syndicats **CGT-Ofpra** et **ASYL**, représentatifs majoritaires du personnel, ont déposé un préavis de grève courant du 15 septembre au 31 octobre 2026 et appellent l'ensemble des agent·e·s de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) à cesser de nouveau le travail et à se rassembler devant le siège de l'Office (201 rue Carnot, Fontenay-sous-Bois), le mardi 13 octobre 2026 à 10 heures. Les agent·e·s se réuniront, à la fin de la matinée, en assemblée générale pour décider de la suite de leur mouvement.

Le 12 juin 2026, l'intersyndicale CGT-Ofpra et ASYL avait appelé les agent·e·s à se mettre en grève contre l'entrée en vigueur du Pacte européen sur l'asile et la migration, qui entérine de graves reculs du droit d'asile. Le 18 juin 2026, près de 200 agent·e·s étaient en grève à l'appel de l'intersyndicale contre la pression du chiffre, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour défendre le sens de leurs missions.

Dans la continuité de ces deux journées de mobilisation, les agent·e·s de l'Ofpra sont à nouveau appel·e·s à se mobiliser par la grève le mardi 13 octobre 2026 afin de :

- Dire stop à la pression du chiffre que la Direction continue d'exercer sur les agent·e·s. Celle-ci est d'autant plus incompréhensible dans un contexte continu de baisse de l'activité liée à la diminution de la demande d'asile.
- Demander une baisse des objectifs chiffrés pour toutes et tous les agent·e·s dans le prochain contrat d'objectifs et de performance (COP) pour 2027-2029, afin de pouvoir travailler sereinement, et d'assurer avec qualité nos missions de service public de l'asile.
- Revendiquer des recrutements dans les services « oubliés » (Protection, informatique, RH, secrétariats, DACIM, interprétariat). Les organisations syndicales demandent de longue date que les effectifs accordés à l'Ofpra soient répartis dans les services sous-dotés, car l'Office ne se résume pas à sa mission d'instruction. L'augmentation des effectifs et de la cadence à l'instruction se répercute durement sur les autres services qui fonctionnent avec des effectifs proportionnellement réduits.

Cette mobilisation s'inscrit dans le contexte des négociations budgétaires et de celles du prochain contrat d'objectifs et de performance (COP) pour 2027-2029 entre la direction de l'Ofpra et ses ministères de tutelle (ministères de l'Intérieur et du Budget). Ce document fixe les objectifs chiffrés de l'ensemble des agent·e·s de l'Ofpra et les moyens qui sont attribués à l'établissement pour assurer ses missions.

En cette période, marquée par les mobilisations revendiquant des moyens pour le service public (grève de la fonction publique du 29 septembre dernier et mouvement lycéen et étudiant), les agent·e·s de l'Ofpra se mobilisent pour la défense du service public de l'asile !

Les syndicats CGT-Ofpra et ASYL appellent la Direction à entamer de véritables négociations sur la base des revendications portées par les agent·e·s et en faveur d'une baisse des cadences de travail et de recrutements significatifs dans des services de l'établissement actuellement en souffrance.

**Les syndicats CGT-Ofpra et ASYL appellent donc l'ensemble des agent·e·s de l'Ofpra à cesser de nouveau le travail le mardi 13 octobre 2026, pour exiger des réponses concrètes à leurs revendications et peser sur la négociation en cours, afin que les autorités de tutelle entendent leurs revendications et leur souffrance face aux cadences effrénées, aux délais sans cesse réduits et à la charge de travail toujours plus importante, sans adjonction de moyens à la hauteur des besoins, au détriment de la qualité du service public assuré par l'établissement.**

Fontenay-sous-Bois, le 12 octobre 2026

**Contacts Presse :**

Contact téléphonique : 07 51 22 57 58

CGT-Ofpra : [cgtofpra@ofpra.gouv.fr](mailto:cgtofpra@ofpra.gouv.fr)

ASYL-OFPRA : [asyl@ofpra.gouv.fr](mailto:asyl@ofpra.gouv.fr)